

ATTESTATION PERMANENTE EXPLOITANT(E) AGRICOLE

Je soussigné(e).....
exploitant(e) agricole sur la commune de.....

N° de Siret :..... ou N° de Pacage :.....
certifie sur l'honneur que mon déplacement est lié au motif autorisé
par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des
déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus
Covid-19 :

- Déplacement entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle
- Déplacement nécessaire pour les besoins de l'exploitation agricole

Ces activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail.

Attestation permanente valable à compter du 20 mars 2020 et pour une durée illimitée.

Fait pour valoir ce que de droit,

Signature de l'exploitant(e)